

Le 5 mai 2014.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 5 mai 2014, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant le quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts concernant la régie incendie.

Les élus ayant tous reçu une copie des 3 derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	7 212,49 \$	remb. incendie	508,02
	Internet	385,00	livre centenaire	25,00
	Salle	60,00	rép. aqueduc	276,84
	Permis	25,00	remb. divers	244,30

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	3 ^e versement quote-part	11 552,00 \$
Jean Couture	activité bibliothèque sub.	200,00
Marius Marcoux et Fils	réparation lumière rue des Pins/route 161	142,69
Pompes Garand	matériel usine	124,80
Coop. Ham-Nord	rép. c.c.	27,89
Sani-Sécur G.D.	caisse papier toilette	39,04
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 960,25
Unimat	huile camion	170,12
Rogers		61,64
Monty Coulombe	frais juridique	55,47
Laboratoires d'analyse SM		98,88
Télébec	usine	179,60
Brico Béton Vibré	loc. mach. fossés	1 632,64
Christiane Leblanc		2 200,35
Rec. Gén. can.		762,52
Mario St-Cyr	loc. mach. avril	500,00
....	all. dép.	400,00
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	350,00
Gilles Leblanc	c.c. avril	100,00
RC Novation	surveillance + fact. internet	465,65
Informatique Hamel	réparation photocopieur	194,25
Excavation Marquis Tardif	transport gravier	606,13
....	excavation fossés	3 222,18
Mario St-Cyr	électricité camion d'hiver chez-lui	160,00
Planage Expert	balayage de rue	1 327,96
France Mc Sween	activité biblio. sub.	100,00
....	km	207,90
Buropro Citation	encre + tambour photocopieur	209,99
Garage Taschereau		6,90
Postes Canada	circulaire	28,14
Gesterra	vidange avril	583,43
....	récupération avril	186,84
Hydraulique Vigneault	rép. tracteur	188,66
Pratique pompiers + test + vér. camion	8 hommes x 52h x 13,50\$/h	702,00
Sortie pompiers, accident route 161,	8 hommes x 24h x 19\$/h	456,00
Sortie pompiers Chesterville,	5 hommes x 15h x 19\$/h	285,00
Schéma couverture de risques,	2 hommes	210,00
Noël Côté	km	22,50
Coop. Ham-Nord	réparation caserne	1 989,05
....	terrain jeux	107,62
....	c.c.	7,11
....	usine	14,89
Nancy Delisle	km + repas journée cours d'eau	54,80
Centre de l'Auto		123,24
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	136,20
....	internet	557,62
Info Page		88,94
Hydro Québec	éclairage public	196,72
ADMQ	congrès	573,73
Buropro	cd CRDS	17,24
Extincteur Bois-Francis		71,86
Gilles Leblanc	ménage élection	20,00
Turcotte Revêtement Métallique	réparation caserne	422,97
Postes Canada	100 timbres	97,73
Croix-Rouge	renouvellement	150,00

Ajustement salaires pompiers		61,28
Aide pour la clôture		67,50
Entretien pelouse	mai	500,00
	Total	<u>35 049,75 \$</u>

Salaires des employés : 4 928,80 \$

On parle de plaintes pour les VTT, il y a eu un changement de zone dernièrement, on est maintenant avec la zone Bois-Francs, il devrait y avoir un meilleur suivi l'an prochain.

01-05-14 APPUI ÉCOLE PRIMAIRE HAM-NORD

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer l'école primaire Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Ham-Nord pour demander à la Commission Scolaire des Bois-Francs de revoir sa proposition d'organisation scolaire 2014-2015 et de maintenir l'organisation existante.

RÈGLEMENT NUMÉRO 360 POUR ABROGER LE RÈGLEMENT 307

Attendu qu'il y a lieu d'abroger le règlement numéro 307 adopté en 2008 ;
Attendu que les assemblées ordinaires du conseil municipal sont maintenant établies avant le début de chaque année civile, selon l'article 148 du Code municipal ;
Attendu l'avis de motion donné le 8 avril 2014 par M. Jean-Luc Lavigne ;
Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham adopte le règlement numéro 360, à savoir ce qui suit :

Article 1

Le présent règlement abroge le règlement numéro 307.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur selon les prescriptions de la loi.

Adopté après lecture faite ce 5 mai 2014.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

Mme France Mc Sween et la directrice générale se rendront à Chesterville le 6 mai en après-midi pour une rencontre d'information avec M. Charles Lemieux, directeur général de Gesterra.

02-05-14 NOUVEAU MEMBRE COMITÉ DÉROGATION MINEURE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Thibault comme nouveau membre du comité de dérogation mineure ; celui-ci rejoindra les autres membres du comité, soit Messieurs Michel Cloutier, Benoit Paquette, Jacques Ramsay, ainsi que M. Guy Hudon, représentant du conseil municipal.

Une lettre sera envoyée au ministère des Transports, au sujet de l'amélioration de l'accès et de la sécurité sur la route 161 à l'entrée du village, où il y a eu un grave accident la semaine dernière.

03-05-14 DRAINAGE DE FOSSÉS AU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager des frais d'environ 20 000 \$ pour le drainage des fossés au terrain de jeux ; ces travaux seront payés à même le budget

restant de la taxe d'accise sur l'essence.

04-05-14 AMÉNAGEMENT VERT AU TERRAIN DE JEUX

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la pose de tourbe et autre aménagement vert au terrain de jeux, à même nos surplus.

05-05-14 REPRÉSENTANT COMITÉ TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Geneviève Boutin sur le comité de sélection pour les demandes de subvention et les offres d'emploi du Trio Etudiant Desjardins, pour une rencontre mercredi le 7 mai à Warwick.

06-05-14 CONCOURS DE PHOTOS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'organisation d'un concours de photos dans la municipalité, avec en prix les droits de pêche reçus de Pêche Nicolet.

07-05-14 ACHAT MATÉRIEL RÉPARATION CASERNE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de tôle chez Revêtement Métallique Turcotte au coût de 2 533 \$, et tout autre matériel nécessaire pour la réparation de la caserne, suivant le budget adopté au montant de 10 000 \$.

08-05-14 FACTURATION ENTRAIDE INCENDIE CHESTERVILLE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que d'ici la signature de notre entente avec la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts, aucune facture ne sera faite à Chesterville pour l'entraide incendie venant de notre municipalité, en autant qu'il y ait un autre service incendie qui se soit déplacé et qui émette une facture. Dans le cas contraire, la facture viendra de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour les services concernés.

09-05-14 CORRECTION RÉOLUTION 18-04-14

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de corriger le dernier paragraphe de la résolution numéro 18-04-14 par ce qui suit :

- Le chef pompier entreposera habituellement le camion autopompe de marque Inter 2 portes DX 2009 déjà désigné à Notre-Dame-de-Ham, considérant le sentiment d'appartenance relié à ce camion pour la communauté locale. Toutefois, le chef pompier pourra en décider autrement afin d'assurer le bon fonctionnement du service incendie en cas de bris ou d'imprévu. Il est également entendu que des contraintes reliées à des exigences légales ou du Schéma de couverture de risques pourraient modifier l'assignation des camions à l'intérieur de la Régie. D'autre part, il est entendu qu'un camion sera assigné à Notre-Dame-de-Ham s'il y a des pompiers demeurant à proximité pour le justifier, durant la durée du contrat.

10-05-14 REPRÉSENTATION À LA RÉGIE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer 2 représentants à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts : Mme France Mc Sween et M. Guy Hudon, de même que 2 substituts : Mme Nancy Delisle et M. Pascal Paquette.

11-05-14 MODIFICATION DESSERTE INCENDIE

Attendu que des modifications à la desserte incendie seront nécessaires, suite à l'adhésion de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts ;

Attendu qu'un délai de 2 semaines serait nécessaire pour modifier la desserte incendie sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham ;

Attendu qu'un délai d'environ 2 mois serait nécessaire pour modifier la desserte et les

entraides incendie sur les territoires limitrophes à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe la MRC d'Arthabaska de son adhésion à la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts à compter du 15 mai 2014. Par conséquent, la MRC pourra faire en sorte d'harmoniser aussitôt que possible la desserte incendie régionale, tel qu'il en a déjà été discuté avec la MRC et M. Martin Leblond, directeur du Service de la sécurité publique de Victoriaville.

12-05-14 PARTICIPATION AU SURPLUS ACCUMULÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham participera au surplus accumulé de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts au 31 décembre 2013, à la hauteur de 11,41%, représentant un montant d'environ 15 780 \$.

13-05-14 SOUMISSION PELOUSE

Nous avons eu 1 soumission au montant de 2 500 \$: il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat pour l'entretien de pelouse à forfait à Gilles Leblanc pour l'été 2014, pour tous les terrains appartenant à la municipalité.

Il y aura une activité formative du Carrefour d'entraide bénévole, mardi 6 mai en après-midi au centre communautaire de Notre-Dame-de-Ham, pour discuter de l'ABC du bénévolat, des défis et des réussites comme responsable de bénévoles.

Il y aura une conférence organisée par la MRC d'Arthabaska, jeudi 15 mai 19 heures, au centre communautaire de Notre-Dame-de-Ham, «*Le Québec, terre sainte du hockey*», avec M. Alain Farah, auteur et professeur à l'Université McGill.

MRC fibre optique : pas de collaboration pour l'instant, nous avons notre réseau pour le territoire rural.

Sondage sur la perception du monde agricole par le public : 160 personnes ont participé, la MRC validera son portrait avec les intervenants durant la période estivale.

14-05-14 COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS/REDDITION DE COMPTE

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 93 657 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs, sur proposition de Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle, il est résolu et adopté à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Journée DG/MRC : 29 mai Kingsey Falls, remplaçant celle de mars.

15-05-14 CONGRÈS ADMQ

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription au coût de 500 \$ de même que le déplacement et le séjour de la directrice générale au congrès de l'ADMQ à Québec du 11 au 13 juin, pour le 75^e anniversaire de l'association.

Adoption du règlement 316 de la MRC : il faudra amender nos règlements d'urbanisme en concordance avec ceux de la MRC dans les prochains mois.

Diminution de la surface de roulement sur le pont du chemin St-Philippe au-dessus de la rivière Morasse, suite à l'inspection du ministère des Transports la semaine dernière : Mme Mc Sween appellera la personne responsable au ministère.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire réparer la boîte du camion d'hiver chez Marquis Tardif.

M. Hudon nous parle du bris d'un ponceau dans le rang 1 sud : celui-ci se trouve sur le terrain d'un particulier.

M. Hudon nous fait également mention d'un certificat de mérite provenant du Carrefour Action municipale et famille 2014, catégorie municipalité de moins de 10 000 habitants, que la municipalité a reçu le 2 mai dernier à Victoriaville, pour l'agrandissement du local des jeunes et l'installation d'une patinoire permanente. Félicitations aux initiateurs du projet et à ceux qui l'ont pris en charge.

Mme Delisle nous parle d'une lettre reçue de M. Normand Therrien, concernant la zone inondable : on vérifie la réponse qu'on avait faite à ce sujet l'an dernier, retour à l'ajournement.

Demander le prix pour de la clôture à neige, il y aurait quelqu'un qui serait intéressé à acheter celle dont on ne sert plus.

Nous avons reçu la confirmation de la tenue des Jeudis en chansons 2014, pour le 10 juillet prochain, programmation à suivre.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la séance au 12 mai, à 19 heures.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

